

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
REGISTRE DES ARRÊTÉS du MAIRE

ARRÊTÉ du MAIRE n°47/2025

portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement

Le Maire de BERSTETT

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes, notamment l'article 25,
VU le Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande adressée par le SDEA en date du 7 octobre 2025, concernant des travaux de renforcement de la conduite d'assainissement intercommunale à BERSTETT (Bas-Rhin), à partir du 13 octobre jusqu'au 19 décembre 2025 ;
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la route lors de cette intervention,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

En raison de travaux de renforcement de la conduite d'assainissement intercommunale à BERSTETT (Bas-Rhin) à partir du 13 octobre jusqu'au 19 décembre 2025 :

- la rue du Wahlberg sera barrée en amont du pont ;
- la rue des Prairies sera partiellement barrée : l'accès riverain sera maintenu et un point de rassemblement des poubelles est à prévoir
- la rue du Ruisseau sera barrée ;
- le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux ;
- la RD 60 sera régie par alternat

ARTICLE 2 :

La signalisation correspondante aux dispositions précédentes sera mise en place et entretenue par l'entreprise de travaux publics ROTT.

ARTICLE 3 :

Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Affichage
- SDEA
- Brigade de Gendarmerie de Truchtersheim,
- Service des OM Comcom Truchtersheim

Fait à BERSTETT, le 09/10/2025

Le Maire,



Jean-Claude LASTHAUS